



Communiqué CGT France Travail Hauts-de-France



**CSE Ordinaire 27.08.2026 :
La DG assignée au tribunal, à qui le tour ?**

Information sur la phase de tests concernant la fraude interne

La direction rappelle que "la fraude interne est définie comme un acte intentionnel commis par un.e salarié.e pour détourner un dispositif de l'institution à son profit ou à celui d'un tiers".

Entre 2022 et mi-2025, 55 signalements nationaux ont été recensés, pour 21 cas avérés et plus de 1,5 M€ d'impact, principalement liés à l'indemnisation. En complément, l'audit a mis en évidence des vulnérabilités dans l'organisation, les processus et le système d'information. Il conduit à 5 priorités pour la DG pour 2026 : réviser la note d'instruction nationale de 2020, généraliser des tests sur 4 cas d'usage, mobiliser les outils de la fraude externe pour la fraude interne, renforcer la communication interne et suivre des indicateurs en gouvernance. Les 4 cas d'usage testés concernent les IBAN communs, le cumul activité/indemnisation, une activité externe incompatible avec la mission, et le contrôle de l'ARCE. Les tests se dérouleront d'août à décembre 2026. **Pour la CGT, les 1,5 M€ et 21 cas avérés doivent être mis au regard de l'ensemble de ce qui est versé et du nombre d'agent.es pour éviter la suspicion généralisée. C'est pourquoi, dans une volonté pédagogique, il convient de préciser la proportion que représente la fraude ! 21 cas en 3 ans ? Ce n'est rien ! Evitons alors cette logique de surveillance renforcée des agent.es !**

Point d'étape sur la Halle de l'Emploi

La Halle de l'emploi demeure la vitrine de France travail, dans la continuité de la Loi Plein Emploi pour garantir la "satisfaction" des employeurs et prouver le partenariat mis en œuvre.

La DR la considère comme un site France Travail ? Sur quel fondement juridique puisque l'accompagnement et l'indemnisation des privé.es d'emploi n'y sont pas mis en œuvre ! Nous n'oublions pas que la DR a fermé le site de Lille République pour garantir la Halle de l'Emploi. Le directeur du site va plus loin en nommant les agent.es, en mission, des coordinateurs ! Cet emploi n'existe pas dans le référentiel métier !

Alors que la DR nous parle d'efficience, de redéploiements d'effectifs, elle maintient sa "vitrine", alors que 8% des entreprises passées par la Halle sont devenues clientes ! Ce site n'a pas de demandeurs d'emploi, ni d'entreprises rattachés, les agent.es y sont en mission, aucun objectif de performance sur ce site... Une vitrine on vous dit !

Point d'étape sur le dispositif moins de 5 km, point contacts France Travail

Nous rappelons que ce dispositif moins de 5 km n'est pas une obligation de la Loi Plein Emploi, mais un engagement du rapport France Travail... écrit par le DG ! Où sont les millions promis dans le rapport pour mettre en œuvre ces actions ? La Direction déploie tous ses projets avec des budgets en baisse et des effectifs réduits ! La DR nous présente la création de « Points Contacts France Travail » comme de nouveaux lieux d'accès aux services de France Travail, idéalement implantés à moins de 5 km des usager.es. Ces points seraient animés par des partenaires (collectivités, associations, bénévoles, ...), et non par des agent.es France Travail. La direction les présente comme une réponse aux problèmes d'éloignement géographique, d'illectronisme et de méconnaissance des services à la suite de tests en CVL, HdF, La Réunion. **En HDF, le 1er point contact a ouvert dans le Pas-de-Calais à Verchocq, le prochain prévu serait dans la Somme à Roye.**

La DR prétend répondre à l'engagement d'être un service public plus accessible ! Un Service Public a des engagements de missions de Service Public et doit être tenu par des agent.es du Service Public ! **La CGT rappelle que l'accompagnement à l'emploi et aux droits est une mission qualifiée, soumise au secret professionnel et à des obligations légales strictes.** Pour la CGT, la solution n'est pas de créer des succursales low-cost animées par des bénévoles. C'est de rouvrir ou maintenir les permanences locales supprimées ces dernières années, recruter les agent.es nécessaires pour permettre des déplacements réguliers dans les zones rurales et péri-urbaines et financer la mobilité des usager.es (aide aux transports) plutôt que de déléguer à des bénévoles.

Information sur l'activité physique et sportive à FT HDF :

La Direction veut lancer une phase test d'activités physiques et sportives destinées aux salarié.es, dans « une logique de santé, de qualité de vie au travail, de cohésion et de réduction de la sédentarité ». L'offre repose sur deux formats : des séances de proximité avec des clubs sportifs locaux, et une offre digitale pour lever les contraintes d'organisation, de distance ou de télétravail. Les séances se feront en dehors du temps de travail.

Pour la CGT, si la direction se préoccupe de notre santé, le premier de ses devoirs c'est de mettre en place une organisation du travail qui ne soit pas anxiogène, oppressante, déstabilisante et nocive comme cela est le cas en ce moment. Par contre, nous interrogeons la direction sur le fondement juridique et la gouvernance de ce projet d'activités physiques et sportives. Hors de question que le budget ASC du CSE soit amputé par le financement de ces projets ! Pour la CGT, ce sont les élu.es qui décident de l'action du CSE au travers des activités sociales et culturelles ! La direction doit revenir vers nous pour clarifier le cadre juridique du projet.

Encore un licenciement pour inaptitude suite à l'absence de reclassement

Une nouvelle fois, les élu.es CGT ont dénoncé l'absence de proposition de reclassement de la DR suite à une inaptitude ! Aucune solution cherchée par la DR ! Et la collègue, en situation de santé difficile, va être licenciée et devra s'inscrire à France Travail.

Résultat du vote sur l'absence de proposition de reclassement :

Contre : CGT

Abstention : CFTD - CFTC - FO - FSU - SNAP

Pour : CGC

Vous l'avez compris, si vous êtes en situation de santé difficile et que vous souhaitez être accompagnés, choisissez le syndicat qui défend les agent.es et non ceux qui accompagnent la Direction !

Syndiquez Vous !



Ensemble, nous sommes plus forts !

Rejoignez la CGT France Travail Hauts-de-France

A Villeneuve d'Ascq, le 27 août 2026

**CGT France travail Hauts-de-France
syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr**